

Lancement du programme régional de conservation
et de valorisation du patrimoine fruitier

Signature du contrat de Parc

Maison de la Biodiversité
La Thomassine à Manosque

Jeudi 11 juin 2009

Intervention de Jean-Louis JOSEPH
Président du Parc naturel régional du Luberon

Monsieur le Président,
Monsieur le Maire,
Monsieur le Vice-Président du Conseil Général,
Mesdames et Messieurs les élus,
Chères et chers collègues,
Mesdames et Messieurs,

C'est aujourd'hui un grand moment pour le Parc du Luberon.
Le 23 mai, le décret de renouvellement de la Charte du Parc a été publié au Journal Officiel de la République.
Une Charte que vous avez défendue Monsieur le Président, et mes remerciements, à travers vous, vont à votre Cabinet et à vos services, aux élus qui ont bien travaillé, comme à ceux de l'Etat, des Départements, des Communes, des Associations, de l'équipe du Parc, mettant en bonne position ce territoire emblématique jusqu'en 2021.

Monsieur le Président, au nom du Parc du Luberon, mais aussi je crois au nom des Parcs de la Région, je voulais vous remercier d'avoir permis aux syndicats mixtes de gestion de chacun des Parcs de sortir de leur précarité financière chronique et ainsi de travailler plus sereinement notamment en sécurisant le statut de leurs agents et de nous donner les moyens de travailler avec le Contrat de Parc.

En qualité de Président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, je peux dire ici que la prise en compte des Parcs naturels régionaux par la Région Provence Alpes Côte d'Azur est en tous points exemplaire.

Les cinq Parcs existants, les trois projets de Parcs en cours d'étude (BARONNIES, PREALPES D'AZUR et VENTOUX,) et le nouveau projet de la SAINTE-BAUME que vous impulsez, sont déjà et seront encore plus, à terme, la vitrine de la Région quant à la démonstration qu'un autre développement est possible et « qu'une autre vie peut s'inventer ici ».

Ces espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur sont actuellement chefs de file d'une réflexion originale sur la meilleure façon de définir et prendre en compte une trame d'espace permettant aux espèces animales et végétales d'évoluer ; la Trame Verte et Bleue issue du Grenelle de l'environnement.

Ainsi les Parcs innovent, expérimentent, tentent d'enrayer la perte de la biodiversité non pas seulement sur les espaces où les conditions de préservation et de gestion existent déjà, mais également dans des espaces plus urbanisés, plus dégradés, où existe une vraie marge de progrès quant à la protection des milieux et des espèces.

Monsieur le Président, vous visitez aujourd'hui ce très beau lieu du Domaine de la Thomassine mis pour 35 ans à disposition du Parc du Luberon par la commune de Manosque, très bien aménagé et je citerai pour exemple la Mission Locale du Luberon et son chantier d'insertion pour les murs de pierre sèche.

Ce lieu a une double fonction.

Celle d'accueillir le public pour, dans des conditions très agréables, se sensibiliser à la variété et à la diversité biologique du monde vivant que nous appelons aujourd'hui **LA BIODIVERSITE**.

Depuis 2003 un programme de développement a été mis en place pour rendre le site plus accueillant au public, et particulièrement au public scolaire.

La Région a fortement participé financièrement aux investissements réalisés aux côtés du département des Alpes de Haute-Provence, de l'Etat et de l'Union européenne.

Le Parc du Luberon s'est quant à lui fortement investi dans ce projet, en autofinçant les investissements à hauteur de 30%.

Nous avons pu développer, à partir de la Thomassine, un programme de conservation et de valorisation de notre patrimoine fruitier régional.

Aujourd'hui, sur ce site et dans les vergers villageois situés sur quinze communes du Parc, nous conservons 400 variétés fruitières (oliviers, pommiers, poiriers, figuiers, amandiers) menacées de disparition et véritablement en sursis dans notre région.

Ce travail, nous l'avons commencé il y a longtemps en collaboration avec les conservatoires botaniques de Porquerolles et de Gap – Charance, aidés par des pépiniéristes, véritables collectionneurs.

Aujourd'hui ce programme consiste à

- Accueillir le public sur le site pour le sensibiliser à cette problématique de perte de la biodiversité.
- Mettre en multiplication un certain nombre de variétés de nos vergers pour les proposer à la vente dans un réseau de pépinières et sur le site.
- Mettre en place dès l'automne, chez des agriculteurs volontaires, des « vergers paysans » constitués de ces variétés protégées et multipliées ; ces agriculteurs, membres des « marchés paysans » du Parc, proposeront ensuite ces fruits à la vente.

- En relation avec l'INRA de Montpellier, nous travaillons à la caractérisation des oliviers de notre région dans le cadre de réseaux nationaux mis en place par le Bureau des Ressources Génétiques.

Nous avons actuellement sur ce site un verger collection de 65 variétés nationales d'oliviers et je sais, Monsieur le Président, que vous êtes très attaché à cet arbre qu'est l'olivier.

Nous avons pu d'ailleurs, l'année dernière, développer ce verger sur des parcelles incendiées en 2005 grâce au partenariat que nous avons avec « Bourse des vols » que je remercie tout particulièrement et, je l'espère, bientôt avec L'Occitane.

Nous sommes également associés aux actions menées par des associations qui développent des projets de conservation comme à ORPIERRES et à LA JAVIE.

Avec l'association « Fruits oubliés » et « Les croqueurs de pommes » nous participons à l'édition d'un cahier sur les variétés régionales de pommes et de poires.

Avec le réseau « Semences paysannes » nous participons à la mise en place d'un forum régional sur la biodiversité.

- Le 6 décembre prochain nous accueillerons ici une importante manifestation avec de nombreux pépiniéristes qui présenteront et vendront au public des variétés fruitières anciennes.

Notre souhait est que la Thomassine devienne, en matière de conservation génétique et de biodiversité domestique des variétés fruitières un véritable **Centre régional de ressources génétiques**.

Merci Monsieur le Président de l'aide de la Région.

Merci Mesdames et Messieurs de votre participation.